

<http://divergences.be/spip.php?article2966>



Anne-Marie El-Hage

Liban : l'UE s'engage pour le respect des droits de l'homme dans les prisons pour femmes

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2012 - N° 31. Juillet 2012 - Français - INTERNATIONAL -

Date de mise en ligne : dimanche 8 juillet 2012

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

L'Orient LE JOUR.com

L'Union européenne a lancé, à la prison centrale des femmes de Baabda, un projet pour améliorer les conditions de détention dans les quatre prisons pour femmes du pays.

Entassées dans leurs cellules vétustes et mal aérées, elles crient leur désespoir à tue-tête, espérant que la chef de la délégation de l'Union européenne, Angelina Eichhorst, en visite à la prison centrale pour femmes de Baabda et en conversation avec les détenues d'une cellule, fera bouger les choses. « Ouvrez la porte. Écoutez-nous. Venez voir dans quelles conditions nous vivons », réclament-elles.

Sur 73 détenues, seulement 13 ont été jugées. Les 60 autres sont toujours en attente de jugement, certaines depuis plusieurs années. « Je n'ai pas de quoi me payer les services d'un avocat », dit une prisonnière. L'assistance judiciaire ? Elle est quasiment inexistante. Quel avocat, à part quelques idéalistes, voudrait d'ailleurs se charger d'un dossier pour 100 ou 200 dollars ? D'autres prisonnières ont purgé leur peine et attendent un salut qui tarde à venir. « J'aurais dû être libre depuis trois semaines déjà. Mais je n'ai pas de quoi payer l'amende de 300 000 LL. Personne ne se soucie de moi », martèle une détenue.

Lenteur des procédures judiciaires

Voici un aperçu de la dure réalité que vivent les femmes détenues à la prison de Baabda. Une réalité marquée par la promiscuité, la vétusté des lieux, cellules et bâtiment, les conditions difficiles de détention, le manque de réhabilitation et l'extrême lenteur des procédures judiciaires. En l'absence d'une volonté des autorités de réformer le système carcéral, une bonne fois pour toutes, et alors que débutent les vacances judiciaires, pour deux longs mois.

C'est pour tenter d'améliorer les choses dans les quatre prisons pour femmes du pays, qui regroupent au total un millier de détenues, que l'Union européenne a lancé hier, au sein même de la prison de Baabda, le projet « Promouvoir les politiques et pratiques des droits de l'homme dans les prisons pour femmes au Liban ». Un projet d'un montant de 309 521 euros, financé à 80 % par l'UE et à 20 % par l'Agence suédoise internationale pour le développement (SIDA), et mis en œuvre sur une période de 30 mois par l'ONG suédoise Diakonia, en étroite collaboration avec ses partenaires locaux, Dar el-Amal, Caritas et le Rassemblement démocratique des femmes libanaises (RDFL).

Pour l'occasion, une conférence de presse conjointe a été donnée au sein même de la prison de Baabda par l'ambassadrice Angelina Eichhorst, le commandant de la gendarmerie, le général Joseph Douaihy, qui représentait le ministre de l'Intérieur, et le représentant de Diakonia, Rodolph Gebraël. Mais en l'absence remarquée du moindre représentant du ministère de la Justice, censé pourtant devenir l'organisme de tutelle des prisons du pays, d'ici peu, dans le cadre d'un plan quinquennal.

Prisonnières en attente de jugement

Quant au projet lui-même, qui sera appliqué dans les prisons pour femmes de Baabda, de Tripoli, de Zahlé et de

Beyrouth, il a pour objectif d'améliorer les conditions de détention des prisonnières, dans le respect des normes internationales. Il consiste, par exemple, à apporter aux détenues un soutien juridique, social et médical de meilleure qualité. Mieux sensibilisées, mieux informées, les prisonnières deviendraient capables de revendiquer leurs droits et de rapporter les abus. Développer les compétences des autorités pénitentiaires, dans le sens du respect des droits de l'homme, est aussi partie essentielle du projet. Il s'agit enfin de proposer des amendements dans la législation, de sorte à permettre l'amélioration des conditions de vie des détenus, de manière générale.

« Nous sommes conscients de l'amère réalité dans les prisons, de la promiscuité, du manque d'espace et de loisirs, des retards dans les jugements, de la lenteur administrative et du manque de budget, a souligné le général Douaihy. C'est pourquoi nous sommes déterminés, dans un souci de réforme, à collaborer avec nos partenaires dans ce projet pour améliorer les conditions de vie des détenues et accélérer les jugements. » Le commandant de la gendarmerie n'a pas manqué de faire part du souci du ministère de l'Intérieur d'être à l'écoute des prisonnières. Il a également salué les associations qui œuvrent au quotidien dans les prisons. Il a toutefois observé « qu'avec tout l'argent qui a été dépensé jusque-là dans les prisons, on aurait pu en construire des nouvelles... ».

À son tour, l'ambassadrice Angelina Eichhorst a exprimé sa satisfaction de pouvoir contribuer à un changement au niveau des prisons de femmes. « C'est un petit progrès », a-t-elle dit, tout en précisant que le projet ne portera « pas uniquement sur le support légal et social aux prisonnières », mais qu'il a pour objectif « de travailler sur une législation des prisons conforme aux normes internationales ». Mme Eichhorst a également déploré le nombre « alarmant de prisonnières en attente de jugement » : « Nous voulons parvenir à ce que la période de préjugement soit aussi courte que possible. Cela doit être réalisable », a-t-elle dit. Et d'observer que le fait d'emprisonner les personnes trop longtemps sans jugement ne réduit pas la criminalité. « C'est illégal, sans compter que cela impose des coûts élevés à la société et au contribuable », a-t-elle conclu.

De quoi redonner un brin d'espoir aux détenues de Baabda, qui n'avaient hier que les mots pour dénoncer l'injustice dont elles sont victimes.